

Avant de commencer mon combat, il m'a fallu d'abord m'armer d'une foi, d'une passion et d'une détermination inébranlables.

Et s'il est nécessaire de conclure cette œuvre, je dirais simplement que le 25 février 2012, date à laquelle les artistes ont adopté les statuts portant création du BUGADA, et le 27 avril 2012, date à laquelle nous avons créé cette société, sont des dates à inscrire en lettres d'or dans les annales de l'histoire culturelle de notre pays.

Le 15 février 2018, grand succès à la satisfaction de tous, nous avons procédé à sa toute première répartition des droits d'auteur aux artistes. Non seulement parce que cet acte de répartition des droits d'auteur a montré que mon combat avait bel et bien abouti, mais parce qu'il m'a donné le sentiment d'avoir accompli une mission pour laquelle Dieu m'a créé et m'a donné de naître en terre gabonaise. J'étais très heureux de voir que j'avais réalisé une œuvre qui allait contribuer infiniment au bien être de milliers de personnes, et créer de nombreux emplois.



## Mon Combat

Mis à jour Mardi, 19 Mai 2020 10:25

---